

Francophonies et bibliothèques : innovations, changements et réseautage

1^{er} Congrès AIFBD – 4 août 2008

Les nouveaux rôles du documentaliste : *vers un nouveau métier ?*

Marie-Pierre Réthy, Hospices civils de Lyon – France

Jean-Philippe Accart, Bibliothèque nationale suisse

Les nouveaux rôles du documentaliste : *vers un nouveau métier ?*

1. Le documentaliste, *acteur central* de la transmission de l'information
2. Les *nouveaux partenaires* du documentaliste
3. Le documentaliste, *hyper-spécialiste* de l'information
4. Le « *nouveau* » documentaliste et le « *nouvel* » utilisateur
5. Le documentaliste, *garant* d'une information fiable et pertinente
6. Le documentaliste « *facilitateur* de la circulation de l'information »
7. Le documentaliste-*communicateur*

Les nouveaux rôles du documentaliste : *vers un nouveau métier ?*

1. Le documentaliste, *acteur central* de la transmission de l'information

Une action à deux niveaux:

- **intellectuelle**: gestion de contenus, mise en forme de l'information, produits d'information ciblés...
- **technologique**: appropriation de nouvelles techniques.

-> *Interaction constante entre ces deux niveaux.*

-> *Changement des méthodes de travail.*

-> *Evolution des rapports avec l'utilisateur.*

Les nouveaux rôles du documentaliste : *vers un nouveau métier ?*

Sources d'information élargies (banques de données, archives ouvertes, littérature grise,...):

- plus grande internationalisation de la recherche.
 - résultats plus nombreux.
 - choix pertinents plus difficiles.
- > *plus grande vigilance et une attention redoublée de la part du documentaliste.*

Les nouveaux rôles du documentaliste : *vers un nouveau métier ?*

2. Les nouveaux partenaires du documentaliste

Le rôle du documentaliste par rapport à l'information est le même et s'articule autour de : *collecte, traitement, diffusion de l'information.*

Il se décline désormais en :

- **collecte** de l'information ;
- **production** de l'information ;
- **vérification** de l'information ;
- **diffusion** de l'information ;
- **exploitation** de l'information ;
- **conservation** de l'information.

Les nouveaux rôles du documentaliste : *vers un nouveau métier ?*

2. Les *nouveaux partenaires* du documentaliste

- moins isolé qu'autrefois.
- collaboration plus étroite avec les archivistes, les informaticiens ou les responsables de communication.
- à chaque étape du traitement de l'information, le documentaliste va collaborer avec ces différents partenaires.
- il est le seul présent à chacune de ces étapes.

Les nouveaux rôles du documentaliste : *vers un nouveau métier ?*

3. Le documentaliste, « *hyper-spécialiste* » de l'information

Compétences multipliées :

- connaissance approfondie de son champ documentaire.
- contacts avec les experts qui valideront une information afin d'en assurer une diffusion efficace et fiable ;
- savoir interroger l'ensemble des sources disponibles, savoir naviguer entre ces sources et faire le lien entre les informations ;
- posséder des compétences linguistiques ;
- s'approprier les outils informatiques, suivre leurs évolutions, proposer des solutions techniques.

Les nouveaux rôles du documentaliste : *vers un nouveau métier ?*

4. Le « *nouveau* » documentaliste et le « *nouvel* » utilisateur

- **difficultés accrues dans la recherche d'information ;**
 - **un troisième acteur : l'outil informatique ;**
 - **la relation documentaliste-utilisateur de plus en plus virtuelle;**
 - **l'utilisateur a besoin du documentaliste : sa demande est axée sur le contenu du document ;**
- > *la collaboration avec l'utilisateur est amenée à se renforcer.***

Les nouveaux rôles du documentaliste : *vers un nouveau métier ?*

5. Le documentaliste, *garant* d'une information fiable et pertinente

- **dérives, fausses informations, fraudes polluent les réseaux.**
- **il doit traquer la fraude, l'erreur, le plagiat.**
- **devoir du documentaliste de mise en garde.**

-> *Le documentaliste doit informer l'utilisateur de ces problèmes.*

Les nouveaux rôles du documentaliste : *vers un nouveau métier ?*

6. Le documentaliste « *facilitateur* de la circulation de l'information » (selon Jean Michel)

- complètement intégré dans la production de l'information.
- collaboration intensifiée avec les médias.

-> *son rôle est automatiquement associé au terme « information ».*

Les nouveaux rôles du documentaliste : *vers un nouveau métier ?*

7. Le documentaliste-communicateur

- **disparition des services de documentation...**
- **...sous-traitance, externalisation des activités documentaires ;**
- **faire prendre conscience aux décideurs de son rôle au sein de l'organisation ;**
- **intégrer les techniques du marketing, mieux communiquer, expliquer sans cesse.**

-> Son avenir dépend en grande partie de la manière dont il communique sur son travail et sur son rôle.